

3ème rencontre du Réseau International Education et Diversité (RIED)

18-19-20 juin 2018, Université de Genève

Texte de cadrage

Communautés éducatives: formations et pratiques en contexte de diversité

Nous vivons une époque historique où se multiplient et se diversifient les sources d'hétérogénéité des publics scolaires : migration, asile, présence d'institutions ou de firmes internationales, libre circulation européenne, formes de migration non régulières.... Les pays francophones représentés au RIED sont tous confrontés à ces phénomènes. Cependant, les questions que pose le rapport à la diversité diffèrent selon les contextes. Dans les pays européens, France, Belgique francophone, Suisse romande, les agglomérations urbaines voient coexister plusieurs générations d'immigrés, enfants et petits-enfants des travailleurs immigrés recrutés dans l'industrie au cours des années 60-70, des familles de "nouveaux migrants" de provenances plus diversifiées et souvent présents dans les secteurs parallèles. Le Québec, quant à lui, est concerné par une politique d'immigration plus sélective et une composition particulièrement multiculturelle de sa population, comprenant également les Premières Nations et moins de circulations irrégulières.

Toutes ces régions et pays sont confrontés aux problématiques soulevées par un contexte international de guerres, insécurités et crises humanitaires qui conduisent à un afflux sans précédent des demandeurs d'asile, arrivant de plus en plus souvent en famille ou en tant que mineurs non accompagnés. Ils subissent aussi, parfois de manière directe et violente, les répercussions des conflits inextricables qui marquent les rapports internationaux, prenant la forme de clivages culturels ou d'antagonismes au niveau des valeurs. Le contexte actuel met donc à l'ordre du jour des enjeux cruciaux, tels que ceux de l'ouverture à l'autre, du multiculturalisme et du plurilinguisme, articulés à ceux de la prévention de crispations identitaires.

Dans ce contexte préoccupant, le projet de ces nouvelles rencontres est de se focaliser sur ces thématiques qui intéressent ou préoccupent les acteurs éducatifs et qui appellent des pistes de réponse. Dès lors, les travaux du colloque s'articuleront autour de cinq axes thématiques identifiés comme porteurs de "questions vives" dans le paysage éducatif des contextes concernés. Ils seront traités tant du point de vue de la formation des professionnels de l'éducation que du point de vue de l'analyse de leurs pratiques enseignantes et éducatives. Il s'agit de questions émergentes, parfois polémiques, souvent encore peu documentées et qui nécessitent par des regards croisés, des états des lieux au niveau de la recherche et des pratiques, mais aussi un effort de conceptualisation et le développement de pistes d'intervention.

Les sessions seront organisées de manière à favoriser un travail de réflexion, à partir de communications de résultats de recherche et de comptes-rendus de pratiques. On visera à aboutir à un certain nombre de constats, voire de propositions, à l'adresse des acteurs du monde éducatif. Ces Rencontres seront en effet ouvertes à la *communauté éducative* au sens large, englobant, outre les enseignants, les travailleurs sociaux et les divers intervenants, sans laisser de côté les partenaires que sont les familles. Sur la base de ces critères, cinq axes de travail, brièvement argumentés ci-dessous, sont proposés:

1. Extrémismes, racismes, discriminations

Face à la montée en force de l'extrême-droite et du discours sur la menace islamiste jusque dans l'enceinte scolaire (à partir de thèmes comme la violence, l'égalité des sexes ou la laïcité), cet axe vise à développer l'échange autour des manières dont les communautés éducatives investissent la question « raciale » et « religieuse », ainsi que sur leurs pratiques visant à lutter contre les discriminations des jeunes ciblés par ces nouveaux discours xénophobes. Les contributions amèneront des éléments de compréhension à ces différentes questions : Comment les problèmes des extrémismes (de droite et/ou religieux) sont-ils traités aujourd'hui par l'institution scolaire ? Quels sont les mots d'ordre des politiques vis-à-vis des professionnels du champ éducatif à ce sujet ? Quels outils de réflexion et de pratique pour le corps professionnel peut-on dégager des analyses ? Comment peut-on penser la formation des enseignants à ce sujet ?

Alors que cet axe s'articule autour de problématiques souvent traitées de manière séparée, leur mise en regard peut contribuer à souligner la dimension relationnelle et dynamique qui s'attache aux différentes formes d'hostilité entre groupes, discriminations d'un côté, ressentiments de l'autre, ou encore dénis de reconnaissance et réponses, y compris violentes, à ces dénis. Les décalages que présentent les différents contextes en matière de conformité culturelle pourront être mis au jour, de manière à éclairer des pratiques d'exclusion d'élèves et de leurs familles au nom de la "différence culturelle", tant il est vrai que la non conformité, voire des réactions extrêmes peuvent résulter de la construction de l'expérience en termes d'injustice ou de dévalorisation. Les travaux autour de cet axe devraient contribuer à débusquer les raccourcis de pensée et les dénis entourant le rapport à l'autre, à rendre compte de procédures favorisant le décentrement à l'égard de des cadres de référence, ainsi qu'à une meilleure compréhension des circonstances qui amènent les jeunes à des "décrochages" aussi bien scolaires que sociaux ou politiques.

2. Problématiques éducatives et scolaires liées à l'asile

Les limitations en matière d'immigration légale se sont accompagnées d'une pression importante sur la voie de l'asile, renforcée par les situations de guerre et de conflit. Ces évolutions ont brouillé la frontière entre asile et migration (UNHCR, 2006) et placent aujourd'hui toute une série de migrants en marge des possibilités d'intégration légale, alors que les Etats qui les reçoivent sont engagés en faveur du droit à la scolarité obligatoire et gratuite quel que soit le statut légal (Convention internationale des Droits de l'Enfant (CDE)). Les travaux de cet axe pourront s'intéresser à l'accueil et à l'intégration scolaire et sociale de populations marquées par l'instabilité, la précarité des conditions d'existence et l'incertitude face à l'avenir, aux réponses pédagogiques, éducatives ou de soutien social à l'adresse d'enfants et de jeunes peu ou non scolarisés, ayant connu des situations et des trajectoires problématiques. La perspective comparative est ici bienvenue pour interroger les contrastes, entre pays et au sein des pays, dans les traitements réservés aux différentes catégories de personnes issues de l'asile. On note souvent un profond dilemme entre une volonté politique de laisser ces migrants en marge de l'intégration officielle et la reconnaissance de l'obligation de scolarisation de tous.

Comment les professionnels composent-ils avec des tâches qui excèdent parfois leur mandat et pour lesquelles la formation et le soutien institutionnel sont insuffisants, voire absents ? Quelles difficultés et quelles ressources sont mises en œuvre, au niveau individuel et collectif, face aux situations paradoxales et incertaines rencontrées par les acteurs institutionnels et les professionnels ?

3. Quelle prise en compte du plurilinguisme en éducation et formation ?

L'intensification sans précédent de la mobilité internationale suppose d'accorder une attention particulière à la question des langues, tant du point de vue du maintien, chez les familles qui se déplacent, de référents culturels et langagiers assurant les repères nécessaires à une continuité existentielle, mais aussi du point de vue des exigences du monde contemporain en matière de compétences linguistiques. Les questions de la reconnaissance des ressources familiales, de l'importance de l'articulation entre langues d'origine et d'accueil pour les apprentissages scolaires, de l'ouverture aux langues de la part de tous les élèves, sans oublier le statut des langues, pourront être abordées dans cet atelier, du point de vue des pratiques et de la formation des professionnels. En effet, si la nécessité de prendre en compte le plurilinguisme en éducation est largement reconnue et documentée dans le monde scientifique, les approches pédagogiques qui en découlent sont diversement mises en œuvre selon les contextes, se heurtant à une certaine persistance de l'idéologie monolingue et des formes qu'elle peut prendre. La question du statut des langues peut se traiter par rapport à la coexistence entre plurilinguisme officiel dans certains pays comme la Suisse et plurilinguisme issu de la migration ; par rapport au maintien de certaines langues minorisées, orales dans l'espace familial, à leur place à l'école dans les pays d'accueil, par rapport aussi à l'altérité linguistique interne dans le cas des langues régionales et autochtones.

4. Pratiques inclusives et collaboratives

L'individualisme triomphant dans des contextes de diversité culturelle place le monde éducatif face au double défi de former les futurs citoyens aux collaborations et solidarités nécessaires à la cohésion sociale et de soutenir le développement de l'autonomie et de l'indépendance d'esprit indispensables pour fonctionner dans la société contemporaine, tout en ayant la capacité de porter un regard critique. Les dispositifs, au niveau des classes, des établissements ou même des quartiers, qui mettent en jeu des compétences sociales de coopération entre acteurs et de responsabilisation face au collectif, pourront être abordés, dans la perspective de documenter aussi bien les formes d'échanges constructifs entre pairs que les fonctionnements de divers professionnels en réseau autour de projets.

Cet axe pourra se pencher sur les formes d'intégration de la diversité dans des expériences significatives misant sur le collectif et rendant compte de pratiques concrètes d'inclusion et de collaboration, au-delà de la valorisation de la diversité culturelle et de l'appel aux valeurs. La question des apports réciproques et de la reconnaissance des différentes parties autour d'enjeux communs s'inscrit dans un débat plus large, celui du fonctionnement démocratique d'institutions et de sociétés "culturellement sensibles".

5. Le travail en réseau des acteurs et intervenants de l'école: expériences et défis

A l'heure de la complexité engendrée par la prise de conscience de la diversité sous toutes ses formes, l'heure n'est plus à l'intervention morcelée de spécialistes cultivant chacun son pré carré, mais à la collaboration, au travail en réseau. Dans le terrain scolaire, l'enseignant n'est plus seul maître à bord de sa classe: il est désormais attendu qu'il collabore avec d'autres enseignantes, avec les parents de ses élèves, mais aussi de plus en plus avec d'autres intervenants, dont certains comme les éducateurs et travailleurs sociaux sont de plus en plus souvent présents sur le terrain même de l'école. Quelles sont les expériences réalisées dans ce travail en réseau des acteurs et intervenants du champ scolaire ? Quels sont les défis rencontrés, dans les pratiques sur le terrain et dans la formation des professionnels ? En particulier, comment ces acteurs gèrent-ils leur propre diversité de cultures et d'identités professionnelles ?

Appel à communication

Trois modalités de contribution sont proposées :

1. Communication individuelle :

Une communication est présentée par un-e ou plusieurs auteur-e-s. Elle comprend 20 minutes de présentation et 10 minutes de discussion. Les communications orales sont regroupées dans des ateliers thématiques. Elles doivent s'inscrire explicitement dans un des axes du colloque.

Chaque proposition comprendra :

- un titre
- une brève présentation de/s auteur/-e/s
- une présentation de la problématique et du lien explicite à l'un des 5 axes avec des indications sur les données empiriques (méthodes d'analyse, résultats) et 3 à 4 références bibliographiques (2 000 signes maximum, tout compris)
- 4 - 5 mots-clés

2. Symposium :

Un symposium regroupe 3 contributions orales de 20 minutes autour d'une problématique spécifique en lien avec un des axes du colloque. Il doit regrouper des équipes de recherche différentes. Les symposiums sont organisés à l'initiative d'une personne coordinatrice qui prend en charge l'ensemble du processus de soumission.

La personne coordinatrice peut être également contributrice.

Chaque proposition comprendra :

a) Une introduction au symposium :

- un titre
- une brève présentation de la personne coordinatrice
- une présentation de la problématique du symposium et du lien explicite à l'un des 5 axes du colloque (1000 signes)

b) la présentation de chaque contribution comportant :

- le titre
- une brève présentation de/s contributeurs/trices
- une présentation du contenu, des éléments sur la méthode utilisée et des résultats obtenus et 3 à 4 références bibliographiques (1500 signes maximum)
- 4 - 5 mots-clés

3. Atelier pratique :

Un atelier concerne une intervention pratique (1h30 maximum), impliquant les participants (sensibilisation, mise en situation, réplique d'une intervention en milieu scolaire/éducatif), animée par une ou plusieurs personnes. Elle doit s'inscrire explicitement dans l'un des 5 axes du colloque.

Chaque proposition d'atelier doit inclure:

- un titre
- des informations concernant la/les personnes animant l'atelier (nom, institution)
- un résumé du contenu de l'intervention ainsi qu'un descriptif de l'activité, des indications sur la méthodologie utilisée et sur la durée de l'atelier ainsi que 3 à 4 références bibliographiques (2000 signes maximum)
- 4-5 mots-clés

Les propositions sont à déposer sur le site du colloque via [Conftool](#)

Le comité du RIED 2018 encourage particulièrement les doctorants-e-s à envoyer des propositions.

Date limite de soumission : 12 novembre 2017 minuit